



Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la
Recherche Scientifique



Institut National Polytechnique

Félix HOUPOUËT-BOIGNY



PROJET DE CENTRE D'EXCELLENCE
AFRICAIN - VALORISATION DES DECHETS EN PRODUITS A HAUTE VALEUR
AJOUTEE
(CEA - VALOPRO)

RAPPORT D'AUDIT INTERNE

DEUXIEME TRIMESTRE 2023

(Période d'activité du 01 avril au 30 juin 2023)

La mission s'est déroulée du
lundi 10 juillet 2023 au vendredi 14 juillet 2023

Supervisé par
Le comité d'audit interne

L'équipe d'audit interne était composée de :

M. DJEHA Kouadjalain Josué (auditeur interne en chef)

M. ADOU Arsène (auditeur)

EFCPC

Ecole de Formation Continue et
de Perfectionnement des Cadres

☎ 1093 YAMOOUSSOUKRO (R.C.I.)

☎ (225) 64 05 41 FAX: (225) 64 04 06

ESA

Ecole Supérieure
d'Agronomie

ESCAE

Ecole Supérieure de Commerce
et d'Administration des Entreprises

ESI

Ecole Supérieure
d'Industrie

ESMG

Ecole Supérieure des
Mines et de Géologie

ESTP

Ecole Supérieure
des Travaux Publics

☎ V 79 ABIDJAN (R.C.I.)

☎ (225) 44 42 88 FAX: (225) 44 51 67

SOMMAIRE

I.	RAPPEL DU CADRE ET OBJECTIF DE LA MISSION.....	2
II.	LA MISSION : Travaux menés par l'audit interne	3
	1 -La passation des marchés.....	2
	2 -La gestion financière.....	4
	3 -La gestion budgétaire.....	5

RAPPORT D'AUDIT INTERNE

Deuxième trimestre 2023

Monsieur le Directeur Général,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif au deuxième trimestre de 2023 sur la gestion financière et la passation des marchés concernant le projet CEA-VALOPRO.

Conformément à la Charte d'audit interne du projet CEA- VALOPRO, le présent rapport a été soumis au comité d'audit interne pour examen.

I. RAPPEL DU CADRE ET OBJECTIF DE LA MISSION

Les travaux d'audit ont été axés principalement sur la mission d'assurance.

Le champ de ces travaux incluait l'examen des documents de passation de marchés et de gestion financière.

Nous avons, par ailleurs, effectué cette mission d'audit selon les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne et au Code de déontologie établis par l'Institut des auditeurs internes (IIA), en tenant aussi compte des dispositions de la Charte d'audit interne du projet CEA- VALOPRO.

Cette mission d'assurance avait pour objectif les actions suivantes :

- veiller au bon fonctionnement de la gestion financière,
- évaluer la gestion financière du budget,
- évaluer la passation des marchés ;
- et formuler des recommandations nécessaires à l'optimisation du processus de gestion financière et de passation des marchés.

II. LA MISSION : Travaux menés par l'audit interne

1. La passation des marchés

Nous avons procédé à l'audit des marchés, pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2023.

La direction du Projet a la responsabilité de la préparation des marchés afférent au projet CEA-VALOPRO et d'exercer un contrôle interne comme il le juge nécessaire pour permettre l'établissement d'un état qui soit exempt d'inexactitude.

Les travaux d'audit ont consisté à :

- vérifier que les acquisitions sont faites conformément au Plan de Passation des Marchés (PPM) approuvé par la Structure Chargée des Marchés Publics et transmis à l'AFD pour information.
- vérifier que tout marché soit inscrit au préalable dans le plan de passation des marchés sous peine de nullité

Constat 1 :

L'audit interne a constaté un marché de Procédure Simplifiée de demande de Cotation (PSC), lancé le 17 avril 2023, pour l'acquisition de fournitures de bureau du CEA – Valopro de trois millions neuf cent trente-quatre mille francs CFA (3 934 000 F CFA) sur le budget bailleur (AFD) attribué à ASSIENIN Yao Antoine, retenu après une mise en concurrence de trois (03) fournisseurs.

Diligences mises en œuvre

Notre mission est de :

- vérifier l'existence du formulaire de Demande de Cotation ;
- vérifier l'existence de facture pro-forma ou de devis ;
- vérifier l'existence du formulaire de sélection et l'existence de la lettre d'attribution;
- vérifier l'existence de la facture définitive et le bon de livraison.

Conclusion

Nous n'avons pas relevé d'irrégularité dans le processus de validation de ce marché.

Constat 2 :

L'audit interne a constaté un marché de Procédure Simplifiée de demande de Cotation (PSC), lancé le 17 avril 2023, pour l'acquisition de consommables informatiques du CEA – Valopro de six millions cinq cent cinquante mille francs CFA (6 550 000 F CFA) sur le budget bailleur (AFD) attribué à REVANAD Group, retenu après une mise en concurrence de trois (03) fournisseurs.

Diligences mises en œuvre

Notre mission est de :

- vérifier l'existence du formulaire de Demande de Cotation ;
- vérifier l'existence de facture pro-forma ou de devis ;
- vérifier l'existence du formulaire de sélection et l'existence de la lettre d'attribution;
- vérifier l'existence de la facture définitive et le bon de livraison.

Conclusion

Nous n'avons pas relevé d'irrégularité dans le processus de validation de ce marché.

Constat 3 :

L'audit interne a constaté un marché de Procédure Simplifiée de demande de Cotation (PSC), lancé le 31 mai 2023, pour la fourniture d'assurance automobile du CEA-Valopro de trois millions six cent quarante-sept mille trente-neuf francs CFA (3 647 039 F CFA) sur le budget bailleur (AFD) attribué à ATLANTIQUE Assurance, retenu après une mise en concurrence de trois (03) fournisseurs.

Diligences mises en œuvre

Notre mission est de :

- vérifier l'existence du formulaire de Demande de Cotation ;
- vérifier l'existence de facture pro-forma ou de devis ;
- vérifier l'existence du formulaire de sélection et l'existence de la lettre d'attribution.

Conclusion

Nous n'avons pas relevé d'irrégularité dans le processus de validation de ce marché.

2. La gestion financière

RESSOURCES DURABLES

L'audit a consisté à:

- s'assurer que les ressources ont été utilisées conformément à l'objet du financement et selon les règles qui lui sont propres ;
- vérifier que tout enregistrement en comptabilité est appuyé par une pièce justificative ou une pièce comptable.
- s'assurer du classement et l'archivage adéquats des pièces comptables.

L'audit n'a pas d'observation significatives à formuler au titre des ressources durables.

L'unité de gestion a pris acte de veiller au respect de la procédure comptable du projet CEA.

ACTIFS IMMOBILISES

L'audit a consisté à:

- demander le détail du montant des acquisitions de l'exercice, inscrit dans les états financiers ;
- vérifier le détail du montant des acquisitions de l'exercice avec les factures ou toutes autres pièces justificatives ;
- vérifier les titres de propriété du projet CEA-Valopro.

L'audit n'a pas d'observation significatives à formuler au titre des immobilisations.

TIERS

L'audit a consisté à:

- demander le détail du solde fournisseurs ;
- demander les analyses des comptes fournisseurs ;
- vérifier que les soldes des analyses de compte correspondent aux soldes comptables ;
- pointer le détail des comptes fournisseurs avec les pièces justificatives ;
- vérifier les règlements des factures sur la période suivante.

L'audit a révélé que les éléments constitutifs des revenus générés, inscrits dans le compte comptable « 4496 » intitulé « autres subventions reçues », sont les frais d'écologie, les frais d'inscription des étudiants doctorant et master du CEA- Valopro et les ventes de DAO encaissés durant la période.

L'audit n'a pas d'observation significatives à formuler au titre des comptes de tiers.

TRESORERIE

L'audit a consisté à :

- demander le détail du solde ;
- obtenir les états de rapprochements bancaires et vérifier qu'ils ont été correctement établis
- pointer le solde du grand livre banque en fin de période avec le solde départ sur l'état de rapprochement du côté du projet ;
- pointer le solde du relevé bancaire en fin de période avec le solde départ sur l'état de rapprochement bancaire du côté de la banque ;
- additionner l'état de rapprochement (éléments débit et éléments crédit du côté de la banque et du côté du projet) ;
- vérifier que le solde final de l'état de rapprochement bancaire côté projet est identique au solde final de l'état de rapprochement bancaire côté banque ;

L'audit interne n'a pas relevé d'anomalie dans la trésorerie du projet CEA-Valopro.

CHARGES ORDINAIRES

L'audit a consisté à :

- demander le détail du solde ;
- pointer le détail du solde avec les factures ou autres pièces justificatives c'est-à-dire les frais de mission rapproché avec le rapport de mission, TDR et Ordre de Mission

L'audit n'a pas d'observation significatives à formuler au titre des dépenses.

3. La gestion budgétaire

L'audit de la gestion budgétaire consiste à connaître, analyser les écarts et mettre en place des mesures correctives.

Nous présentons le tableau d'exécution budgétaire du projet CEA-Valopro au 30 juin 2023 :

Tableau d'exécution budgétaire du projet

Pour la période du 01 avril au 30 juin 2023

(Montants exprimés en F CFA)

Libellés	Budget (a)	Réalisations (b)	Ecart (a-b)	% d'exécution du PTBA (b/a)
Action 2 : Nombre d'étudiants\Action du DLI 3	102 326 179	2 728 950	99 597 229	2,67 %
Action 3 : Qualité de l'enseignement \Action du DLI 4	417 438 152	68 232 364	349 205 788	16,35 %
Action 4 : Impact institutionnel\Action du DLI 7	9 028 296	0	9 028 296	0,00%
TOTAL	2 574 284 080	191 117 851	2 383 166 229	7,42 %

L'audit a constaté, au 30 juin 2023, que les taux d'exécution des DLI 3, 4 et 7 sont respectivement de 2,67 %, 16,35 % et 0,00%.

L'unité de gestion du projet a indiqué que l'ANO de l'AFD, sur le recrutement de l'architecte en charge de l'étude et la réalisation de la construction du laboratoire principal et l'acquisition des équipements de recherches et de travaux pratique, a été obtenu tardive.

L'audit interne n'a pas d'observation significative à formuler à l'issue de nos travaux de revue des dépenses du projet. Nous n'avons pas relevé de dépenses inéligibles aux financements du bailleurs.

Les dépenses ont été correctement imputées aux lignes budgétaires correspondantes et le projet n'a pas enregistré de dépassements budgétaires.

Conclusion :

Les résultats des travaux d'audit menés au cours de la période visée par le présent rapport ont montré que, de manière générale, les contrôles et procédures internes fonctionnent correctement.

Yamoussoukro, le 26 juillet 2023

Le rapporteur et auditeur interne principal



DJEHA Kouadjalain Josué